

CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER

AVENANT N°1

Lot n°3 : CHARPENTE - COUVERTURE

MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS

Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 – Briançon
☎ : 04 92 21 35 97
☎ : 04 92 20 38 90
✉ : accueil@ccbrianconnais.fr

Objet : Mémoire justificatif concernant l'avenant n°1 aux travaux de CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER, Lot n°3 CHARPENTE - COUVERTURE.

ARCHITECTES :

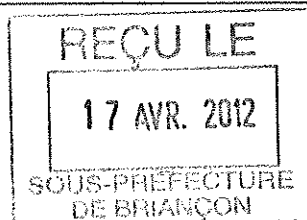
ATELIER MONTE-CRISTO

ARCHITECTES
80, rue Monte Cristo - 13004 Marseille
☎ : 04 91 34 89 60
☎ : 04 91 34 57 93
✉ : fabrice.gjraud7@wanadoo.fr

B.E.T de maîtrise d'œuvre :

SP2I

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES
90, rue Stanislas Torrents - F-13006 MARSEILLE
☎ : 04 91 13 81 80
☎ : 04 91 37 63 54
✉ : sp2i.13@wanadoo.fr



ENTREPRISE CONCERNE :

LOT : 3	Charpente - Couverture - Entreprise LA CROIX DE ST ANDRE
---------	---

C I S de Serre Chevalier – Communauté de Communes du Briançonnais
Avenant n°1 – Lot n°3 CHARPENTE - COUVERTURE

1. CONTEXTE

La Communauté de Commune du Briançonnais a conclu, après une procédure d'appel d'offre ouvert, un marché avec l'entreprise LA CROIX DE ST ANDRE, afin de réaliser les travaux de CREATION DU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE SERRE CHEVALIER.

Le marché porte sur le lot N° 3 – Charpente - Couverture,
Pour un montant global et forfaitaire de : 127 029,00 € HT
soit toutes taxes comprises : **151 926,68 € TTC**

dont Option(s) retenue(s) : Néants

Les délais contractuels d'exécution des travaux du marché sont de **12 mois** (1 mois de préparation et 11 mois de travaux)

Ce marché a fait l'objet d'un avenant n°1 signé le 11 octobre 2011 pour prendre en compte des travaux supplémentaires à hauteur de 2 247,70 € HT.

Il s'est avéré que le montant initial du marché pris en compte dans la rédaction de cet avenant était celui de la proposition de base de l'entreprise (**156 446,37 € ttc**), alors que la notification du marché avait été faite sur une variante d'un montant moins élevé (**151 926,68 € ttc**).

Il convient donc de rectifier cette erreur matérielle en signant un nouvel avenant n°1 qui annule et remplace le précédent.

2. DESCRIPTION DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Habillage platelage Mélèze des bords de plancher du 1er étage 2 247,70 €HT

3. RECAPITULATIF DES TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

HABILLAGE PLATELAGE MELEZE	2 247.70 € HT
TOTAL HT - AVENANT N°1	2 247.70 € HT
TVA 19.6%	440,55 €
TOTAL TTC - AVENANT N°1	2 688.25 € TTC

4. DELAIS D'EXECUTION SUPPLEMENTAIRES

Il a été décidé :

- de maintenir les délais d'exécution des travaux à 12 mois (1 + 11)

C I S de Serre Chevalier – Communauté de Communes du Briançonnais
Avenant n°1 – Lot n°3 CHARPENTE - COUVERTURE

5. ACCORD DES PARTIES

La **Communauté de Communes du Briançonnais**, représentée par monsieur le **PRESIDENT**, d'une part,

Et l'**entreprise LA CROIX DE ST ANDRE**, représentée par Monsieur **FAURE**, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

- | | | | | |
|----|--|------------------------|------|-------------------------|
| 1- | Le montant du marché avant l'avenant n°1 s'élevant à | 127 029.00 € HT | d'où | 151 926.68 € TTC |
| 2- | le montant de l'avenant n°1 s'élève à | 2 247,70 € HT | d'où | 2 688.25 € TTC |
| 3- | le montant du marché,
après passation de l'avenant n°1 s'élève à | 129 276.70 € HT | d'où | 154 614,93 € TTC |
| 4- | La durée contractuelle d'exécution des travaux du marché après passation de l'avenant est de 12 mois (1 mois de préparation et 11 mois de travaux), | | | |

A

le

Le Maître d'ouvrage

(mention manuscrite "lu et accepté", cachet et signature)

Le Maître d'oeuvre

(mention manuscrite "lu et accepté", cachet et signature)

ATELIER MONTECRISTO
107, rue Grand architecte d'Orléans
31120 MONTAIGUT-VALS
05 62 00 48 47 - 05 62 00 48 48

1 2 10 49 12 48 96 0
0 4 0 49 13 85 79 3
2 4 0 0 5 1 9 5 5 8 7 6
Site: 403 210 738 00017 APE 7312Z



Signature manuscrite

L'entreprise

(mention manuscrite "lu et accepté", cachet et signature)